

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 11 septembre 2015

12<sup>ème</sup> Commission  
N° CP-2015-8-12-4

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**MODIFICATION DE LA DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU  
DEPARTEMENT POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION REGIONALE DE  
L'ECONOMIE AGRICOLE ET DU MONDE RURAL**

Résumé : Lors de la séance du 16 avril 2015, des représentants de notre assemblée ont été désignés pour siéger au sein des organismes extérieurs. Le présent rapport a pour objet de compléter la désignation de représentants du Département au sein de la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (COREAMR).

L'arrêté préfectoral n° 2012/38 en date du 30 mai 2012 portant constitution de la COREAMR prévoit la désignation d'un représentant du Conseil Général du Haut-Rhin. Par ailleurs, alors que jusqu'à présent un seul conseiller général y siégeait, M. Eric MALLET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace, demande dans son courrier du 21 avril 2015, la désignation d'un conseiller départemental suppléant afin de limiter les problèmes de quorum lors des réunions de cette commission.

Je vous propose de désigner :

- M. Michel HABIG comme représentant titulaire à la COREAMR,
- M. Daniel ADRIAN comme représentant suppléant à la COREAMR.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



---

Eric STRAUMANN